

Diplôme Universitaire Réparation juridique du dommage corporel

Validé par le CA du 10/04/2014

DUREE

Enseignements théorique et pratique
de 84 heures.

Deux sessions de 7 jours

DATES

Session 1 :

du lundi 26 octobre au mardi 03
novembre 2020.

Session 2 : du lundi 19 au mardi 27
avril 2021.

CALENDRIER

Date limite de dépôt des dossiers
(prolongation) :

jusqu'au 15 juin 2020 inclus

Acquittement des frais de formation :
mi-juin

LIEU DE LA FORMATION

CHU NORD

Certains enseignements se feront en
visio-conférence.

FINANCEMENT

20 € (frais de positionnement non rem-
boursables) par chèque, carte bancaire
ou mandat cash libellé à l'ordre de
l'agent comptable de l'université de La
Réunion

Frais de formation :

Individuel Payant* : 1 690 euros

Convention employeur** : 2 535 euros

Nombre de participants : 20

Ouverture sous réserve d'un nombre
suffisant de candidatures.

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux
personnes qui assurent sur leurs fonds per-
sonnels le coût de formation proposé.

Pour les candidats dont les frais de forma-
tion sont pris en charge, le tarif « convention
employeur » s'applique.

** Les candidats désirant bénéficier d'une
prise en charge du coût de leur formation
doivent entreprendre les démarches immé-
diatement (et a minima 3 mois avant le début
de la formation) de façon à disposer de leur
financement lors de l'inscription définitive.



Responsable scientifique :

Pr Eric Baccino - PUPH, Université
de Montpellier

Coordonnateur, intervenant :

Dr F. Causse Versaveau - Chef du
service de médecine légale, CHU
Montpellier

Objectifs de la formation

Cet enseignement est destiné à former des personnes souhaitant devenir expert auprès des tribunaux, des commissions de réforme civile et militaire, auprès des compagnies d'assurances ou dans le cadre d'expertises en responsabilité médicale (C.R.C.I).

Publics concernés

Ce diplôme universitaire est ouvert aux personnes issues du milieu médical (médecin, pharmacien, psychologue, chirurgien-dentiste, dentiste, biologiste, infirmier, sage-femme, kinésithérapeute, ergothérapeute, assureur, expert d'assurance, avocat, juriste, interne et étudiant ayant validé le DCEM.

Programme

Session 1 :

J1 : Chefs de préjudice - Travaux pratiques
sur l'évaluation des chefs de préjudice

J2 : Organisation de la justice en France -
Différents types d'experts et d'expertises

J3 : Expertises pénales et TD - Expertises
civiles et TD - Films d'expertises réelles

J4 et J5 : Expertise psychiatrique pénale
et civile et TD - Droits et obligations des
experts - Inscriptions sur la liste d'experts
La compagnie des experts

J6 : Loi du 05/07/85 (Loi Badinter) - La
mission d'assistance à expertise en res-
ponsabilité médicale - TD sur expertise
Badinter et films d'expertise

J7 : Expertise d'assurance, assurances indi-
viduelles, problèmes spécifiques du grand
handicap - TD et films expertise en
assurance individuelle

Session 2 :

J1 : Expertises neuropsychologiques -
Expertise en ORL - Expertise en ophtalmo-
logie- Rééducation fonctionnelle et TD

J2 : Expertises rhumatologiques - Expertise
psychologique : pratique clinique et TD

J3 : Responsabilité médicale - Organisation
générale du conseil de l'ordre des méde-
cins, instance disciplinaire et responsabilité
ordinaire

J4 : Expertise neurologique - Indemnisation
des victimes - Expertise en CPAM

J5 : Dommage dentaire et l'expertise
d'identification - Expertise en chirurgie
esthétique - Expertise orthopédique

J6 et J7 : TD Cas pratiques - Films - Révi-
sion générale

Renseignements :

02.62.48.33.70

sufp@univ-reunion.fr

Miser sur la formation continue à l'Université de La Réunion,
c'est bénéficier de formations de qualité, résolument professionnalisantes.